

Prochain lancement du revenu variable des praticiens hospitaliers (CMH)

STRASBOURG, 14 sept 2006 (AFP) -Le mécanisme de la "part variable de la rémunération des praticiens hospitaliers", qui permet d'améliorer le revenu de praticiens de l'hôpital public va être prochainement lancé, s'est félicité jeudi à Strasbourg le docteur François Aubard, président de la Coordination médicale hospitalière (CMH).

"Il ne s'agit pas de la mise en place d'une rémunération au mérite, mais de rémunérer la tenue d'engagements de qualité et d'activité au service de la santé publique", a indiqué le Dr Aubard.

Selon le président du CMH, le ministre de la Santé Xavier Bertrand a confirmé jeudi que le décret instituant cette réforme serait publié "dans les jours qui viennent" dans un discours lu par un de ses collaborateurs devant les 800 participants du Congrès national Convergences Santé Hôpital.

Le Dr Aubard s'est félicité que le texte adopté par le ministère soit "conforme à la concertation" avec les praticiens.

La nouvelle indemnité pourra atteindre un maximum de 15% des émoluments annuels, à condition que les objectifs de qualité et d'activité fixés par contrat soient atteints dans leur intégralité.

Pour la chirurgie orthopédique, par exemple, les équipes candidates à cette indemnité devront effectuer au moins 2.000 actes par an, s'engager à signaler tous les incidents médicaux, chirurgicaux ou d'infection nosocomiale, et établir un tableau mensuel de service.

"Cette réforme n'a pas pour but d'introduire une logique d'entreprise dans l'hôpital public, ni le productivisme, mais de promouvoir la santé publique en précisant les droits et les devoirs des praticiens", a insisté le président du CMH.

Le congrès Convergences Santé Hôpital se tient jusqu'au 15 septembre à Strasbourg, avec la participation de quelque 500 pharmaciens hospitaliers et 300 médecins spécialistes de toutes les disciplines. Il est organisé, outre la CMH, par le syndicat national des médecins des hôpitaux publics (SNAM-HP), le syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers universitaires (SNPHPU), et le syndicat national des radiopharmaciens (SNRPH).

tj/ez/Glk

Afp le 14 sept. 06 à 16 50.

Ref : AFP_TX_PAR_20060914_144933_BXQ89.